



CT DRAAF DRIAAF DAAF du 13 novembre 2012

Compte rendu

Après les déclarations liminaires des organisations syndicales, le Secrétaire Général répond aux principaux thèmes abordés, puis continue avec la présentation des sujets évoqués à l'ordre du jour, dont certains ont été largement abordés dans le cas de ces premières réponses.

Le SG répond sur la baisse des effectifs :

Le secrétaire général rappelle qu'il s'agit là d'une décision d'un gouvernement élu démocratiquement qui a choisi d'augmenter les effectifs de la police et de l'enseignement, en conservant des effectifs constants à la fonction publique : les autres missions perdent mathématiquement des agents.

Le SG répond sur la décentralisation :

C'est aussi un choix politique, et la fonction publique doit appliquer loyalement les choix démocratiques effectués.

Les domaines de décentralisation sont connus, mais pas les modalités opérationnelles qui sont en discussion avec les régions (projet de loi mi-février).

La décentralisation ne touchera pas le pilier 1 de la PAC, ni la formation professionnelle ni l'apprentissage.

Bien entendu, les conseils régionaux se positionnent pour le Feader.

Le Ministère essaie de mettre en place un cadre national qui serait décliné et programmé au niveau régional.

Avant de connaître l'ensemble du dispositif, il est impossible d'apprécier les conséquences. L'expérience des précédentes décentralisations montre que les agents seront accompagnés (passerelles vers fonction publique territoriale, détachement, ou expertise pour le compte des régions).

Remarque de l'Alliance du Trèfle :

Certes, mais depuis ces exemples historiques, la fonction publique territoriale s'est étoffée et a sans doute moins besoin de renforcer ses effectifs.

Réponse du SG

On verra, ça dépendra des régions. On attend les arbitrages et on verra ensuite à gérer au mieux les situations individuelles.



Unis pour votre avenir !

CFE-CGC - CFTC - SNISPV-FGAF

Le SG rappelle le projet stratégique du Ministère :

« Ce projet sert aussi justement à donner de la visibilité aux agents ».

- > État des lieux : quels sont les enjeux du ministère :
 - Production agricole, alimentation, tensions sur les prix, enjeux stratégiques mondiaux.
 - Emploi : l'agriculture plus l'agroalimentaire fournissent un emploi important et bien réparti sur le territoire.
 - Environnement : on pense à la pollution bien sûr mais aussi à la forêt (carbone)
 - Enseignement : L'enseignement agricole a trouvé son efficacité
- > Les missions (sujet non traité car abordé par le ministre [le 30 novembre 2012](#))
- > Le plan stratégique : il s'agit de définir les grands axes:
 - Maintenir un haut niveau d'expertise (on parle d'être un état stratège, expert, régalien)
 - Accompagner le changement
 - Simplification : notre administration moderne est une machine à produire de la complexité... mais aussi nous-mêmes qui en voulant bien faire introduisons de la complexité. Cette complexité a un impact sur l'activité des services.
 - Innovation.
 - Le partenariat avec les autres ministères (Economie, Environnement, Education nationale) et avec les collectivités territoriales.

Le SG aborde ensuite la problématique de la délégation

Il en existe déjà de nombreuses, ce n'est pas une nouveauté, et certaines ont prouvé leur efficacité. Le ministre est d'accord pour faire le bilan.

Un groupe de travail sera mis sur pied pour déterminer le choix des mesures à déléguer et évaluer les moyens nécessaires pour exercer le contrôle et garder la maîtrise.

L'État ne peut pas déléguer la responsabilité de la sécurité sanitaire (Mission régaliennne).

Le SG s'exprime sur le RIALTO

S'aligner sur les autres ministères est complexe, il peut y avoir avantages comme inconvénients. Et puis il y a l'intérêt des agents mais aussi des concitoyens.

En revanche, il faudra expertiser les différences entre DRAAF.

Il est vrai aussi que les DRAAF appartenant à la même communauté de travail que les DDI peuvent poser des problèmes de différences de RIALTO.



Le SG présente son bilan des dialogues de gestion 2013

Notre ministère aurait un des dialogues les plus transparents : les pré-notifications vont jusqu'au niveau des DDI. Ces dialogues (Ministère, DRAAF, DDI) sont une charge de travail importante mais permettent (compte tenu des moyens en baisse) une amélioration de l'adéquation moyens/missions.

Remarque de l'Alliance du Trèfle :

On reconnaît que cette année, le dialogue a été apaisé. Toutefois, il serait bon de tenir compte de l'évolution pluri-annuelle tant des missions (dont la charge peut éventuellement varier de manière prévisible) que des ressources (prévisions de départs...) : l'application mécanique des dotations empêche d'ouvrir des postes sur des fonctions critiques.

Réponse du Secrétariat Général

C'est exact. Le processus s'améliore d'année en année, il reste des marges de progrès et de souplesse à acquérir. Mais les priorités peuvent être relatives: seront ainsi traitées les situations les plus critiques pour ne pas mettre les services en difficulté.

Le SG présente son bilan des CRIC

Le MAAF est à l'origine des CRIC. Les CRIC sont un espace de dialogue entre départements et régions. Les discussions portent sur les moyens, mais aussi la gestion prévisionnelle et la formation et apportent des informations utiles pour les CT départementaux et sur l'offre de formation.

Remarque de l'Alliance du Trèfle :

De façon générale, ce lien que créent les CRIC est apprécié. Dans certaines régions, on a toutefois noté qu'il s'agissait plus de « CRI » où l'information diffuse vers les départements que de « CRIC », le volet concertation étant réduit à sa portion congrue.

Réponse du secrétariat général

Les CRIC s'installent. Leur fonctionnement va aller en s'améliorant.



Le Service des nouvelles du marché

Connaître l'évolution des prix des fruits et légumes est une "mission essentielle" reconnue par le fait que les opérateurs sont clients de la publication de ces suivis. Les agents de terrain ont été rattachés aux DRAAF, leur mission étant pilotée par France Agri Mer dont le type de mission est comparable. L'objectif stratégique a été confirmé, les professionnels consultés, la meilleure organisation sera étudiée avec les agents, pour permettre leur intégration tout en gardant une adaptation territoriale pour s'adapter aux besoins de la cotation. Il est prévu de renforcer les compétences et de songer aux renouvellements.

Intervention du Trèfle

Cette validation de l'intérêt du service est une bonne nouvelle car les agents vivent dans l'inquiétude depuis de longs mois.

Réponse du SG

L'ensemble des dispositions prises devrait les rassurer.

Questions diverses

Remarque de l'Alliance du Trèfle :

L'alliance du Trèfle signale que certains sujets qu'elle avait abordés dans la déclaration liminaire concernant l'efficacité des agents, la nature des tâches et partant l'attractivité de la fonction publique n'ont pas été abordés. Il s'agit pourtant de considérations aussi importantes que la nature des missions qui peuvent effectivement varier selon la volonté politique, alors que l'efficacité est un volet sur lequel le ministère lui-même et les fonctions support peuvent directement agir... et doivent agir compte tenu de la baisse des effectifs.

Réponse du SG

C'est un très vaste sujet aux contours flous, qui touche à la simplification, l'innovation, à l'organisation, à la délégation... Suivie d'une envolée lyrique sur la gloire de nos métiers....

